

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 29/05/2026

### Fortes chaleurs : la ville mobilisée

Face aux épisodes de fortes chaleurs annoncés pour l'été, la Ville et l'ensemble de ses services se mobilisent afin d'accompagner les habitants et limiter les impacts liés aux températures élevées.

#### **Un accueil adapté au CCAS**

Afin de permettre aux usagers d'effectuer leurs démarches aux heures les plus fraîches de la journée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) adapte ses horaires estivaux.

Du lundi au vendredi, le CCAS sera ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 durant la période estivale.

Par ailleurs, le CCAS accueillera France Services pendant les mois de juillet et août.

Des points d'eau sont également à disposition des habitants au CCAS ainsi qu'à la Maison des Marmandais (MDM).

#### **Un accompagnement renforcé des personnes vulnérables**

Le CCAS tient à jour un registre des personnes vulnérables et des seniors souhaitant être contactés en cas de déclenchement du plan canicule en vigilance orange ou rouge.

Les personnes qui le souhaitent peuvent encore s'inscrire afin de bénéficier d'un suivi téléphonique et d'une vigilance particulière en période de fortes chaleurs, en contactant directement le CCAS.

#### **Un renforcement des équipements des écoles pour faire face aux fortes températures**

Afin d'améliorer le confort des enfants et des équipes éducatives, les écoles sont actuellement équipées de ventilateurs supplémentaires et de rafraîchisseurs d'air, avec un minimum de deux équipements par classe dans les 53 classes de la commune, ainsi que dans les dortoirs et les CLAE.

Chaque bâtiment scolaire disposera également d'une pièce de repli réfrigérée par un climatiseur, permettant d'accueillir les enfants dans des conditions plus confortables lors des pics de chaleur.

Au-delà des mesures immédiates mises en œuvre dans les écoles, la Ville poursuit un travail structurel afin d'adapter durablement les bâtiments scolaires aux épisodes de fortes chaleurs et aux conséquences du changement climatique. Plusieurs opérations sont ainsi engagées, notamment des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de l'isolation des bâtiments, l'installation de stores occultants et/ou de films solaires permettant de limiter la chaleur dans les salles de classe, ainsi que la végétalisation progressive des cours d'école afin de créer davantage d'espaces ombragés et de réduire les effets des fortes températures.

La Ville de Marmande reste en lien étroit et permanent avec les services de l'Education Nationale, représentés par Monsieur l'Inspecteur de Circonscription et bien entendu avec les directrices et directeurs d'écoles sur le terrain, afin de se coordonner sur les mesures et les différentes adaptations qui peuvent être mises en place lors de pics de fortes chaleurs.

### **Une carte des points d'eau potable disponible en ligne**

Pour permettre à chacun de s'hydrater facilement durant l'été, la Ville met à disposition sur son site internet une carte recensant les points d'eau potable accessibles sur la commune.

La Ville appelle chacun à la vigilance et rappelle les gestes essentiels à adopter en période de fortes chaleurs : boire régulièrement, éviter les sorties aux heures les plus chaudes et prendre des nouvelles des personnes fragiles de son entourage.

VOS  
CONTACTS :

SERVICE COMMUNICATION  
Sandra LOEW-JURADO  
05 53 93 47 29 - [sloewjurado@mairie-marmande.fr](mailto:sloewjurado@mairie-marmande.fr)

MAIRIE DE MARMANDE

Hôtel de ville - Place Clemenceau - B.P. 313 - 47207 MARMANDE Cedex - Tél. 05 53 93 09 50 - Fax. 05 53 64 28 81  
[www.mairie-marmande.fr](http://www.mairie-marmande.fr)